

Conseil Municipal du 17 octobre 2023

Le dix-sept octobre deux mille vingt-trois, à dix-neuf heures, le conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la mairie de Roncherolles-sur-le-Vivier, sous la présidence de Madame Sylvaine SANTO, Maire.

Étaient présents : Gilbert DECOODT, Monique PILLUT-BOISSIERE, Hervé GOUBERT, Eléonore FAWOUBO, Christine LE NAOUR, Robert LAFITE, Gilles HATREL, Stéphanie BRUN, Vincent DECORDE, Alexandra AZZOPARDI

Étaient excusés : Lucie BLANCHARD a donné pouvoir à Robert LAFITE, Maxime TROMPIER a donné pouvoir à Monique BOISSIERE, Jean-Michel MAZIER a donné pouvoir à Sylvaine SANTO, Eva GIGAN a donné pouvoir à Stéphanie BRUN

Secrétaire de séance : Alexandra AZZOPARDI

A - Approbation du compte-rendu de la séance du 26 septembre 2023

Le Conseil municipal adopte, à l'unanimité, le compte-rendu de la séance du 26 septembre 2023.

B- Communications diverses :

Avant de débiter ce conseil municipal je tiens à dire quelques mots, au nom de l'ensemble des élus, suite à l'attaque terroriste qui s'est déroulée à la cité scolaire Gambetta-Carnot à Arras la semaine dernière.

Le djihadisme a une nouvelle fois frappé la France dans un contexte international de tension extrême. L'école, symbole par excellence de la République, a été à nouveau visée, vendredi 13 octobre, par un jeune islamiste qui a tué Dominique Bernard, professeur de lettres, et blessé trois autres membres du personnel éducatif, dont un grièvement.

Tout comme il y a trois ans, après l'assassinat de Samuel Paty survenu en cette même période, rappelons notre volonté de vivre dans la liberté, l'égalité et la fraternité, notre devise républicaine. Permettons-nous d'y ajouter la laïcité, fondement de notre école publique qui dispense, pour tous et toutes, connaissances et savoirs.
Toutes ces valeurs sont les nôtres.

Rappelons aussi d'éviter tout amalgame. Car l'islamisme radical, à l'origine de cet attentat terroriste, est une idéologie qui défigure la religion musulmane dans le seul but d'imposer sa domination.

Nous exprimons notre soutien à la famille et aux proches de Dominique Bernard, aux trois victimes hospitalisées, à leurs collègues, à toute la communauté éducative.

Et pour cela je vous invite à marquer une minute de silence.

Informations :

- La Métropole Rouen Normandie va engager un effort exceptionnel d'investissements pour moderniser le réseau des déchetteries, les adapter à l'émergence de nouvelles filières de tri et

préparer la mise en œuvre réglementaire de la collecte séparée des biodéchets dès 2024. Elle doit par ailleurs faire face à un renchérissement du coût des services.

L'ensemble de ces sujets ont fait l'objet d'échanges approfondis lors de plusieurs réunions d'élus depuis février 2023.

Les derniers échanges ont concerné plus particulièrement la collecte des « déchets végétaux », ou « ressources vertes », dans les 50 communes où elle est déployée. De nouvelles dispositions tenant compte des échanges et propositions des élus métropolitains seront applicables à compter de 2024.

Il s'agit de :

- démarrer la collecte au début du mois d'avril (au lieu de la mi-mars),
- clôturer la collecte fin octobre (au lieu de fin novembre),
- maintenir la fréquence hebdomadaire jusqu'au début du mois de juillet,
- collecter tous les 15 jours de juillet à octobre lorsque les végétaux poussent moins vite qu'au printemps.

Pour accompagner les usagers et faciliter le changement, la Métropole Rouen Normandie va par ailleurs délibérer en fin d'année afin de simplifier et massifier l'accès aux aides à l'achat de broyeurs et composteurs.

Un retour d'expérience sera réalisé au 2^{ème} semestre 2024 pour mesurer les effets de ces modifications auprès du public et des élus afin, si nécessaire, de les faire évoluer dans le sens qui sera jugé le plus pertinent.

- L'arrêté du 13 octobre 2023 portant attribution de la dotation mentionnée au I de l'article 14 de la loi du 16 août 2022 de finances rectificative pour 2022 (communément appelé « filet de sécurité pour faire face à l'inflation »), a été publié au journal officiel du 15/10/2023 et confirme le versement pour un montant de 78 601 € au profit de la commune.

- Des habitants étant dans l'impossibilité de participer à une des rencontres avec les habitants ont adressé un mail pour s'en excuser et remercier l'équipe municipale pour l'engagement et le travail réalisé pour la commune.

C - Délibérations

Rapport à la délibération n°1 - Sylvaine SANTO :

Action de solidarité avec le Maroc et la Lybie - versement au Fonds d'action extérieure des collectivités territoriales (FACECO) - autorisation

À la suite du violent séisme qui a frappé le Maroc dans la région du Haut-Atlas, le 8 septembre 2023, et des inondations dévastatrices qui ont touché l'Est de la Libye, le 10 septembre 2023, faisant des milliers de victimes, le Ministère de l'Europe et des Affaires Etrangères a activé le Fonds d'Action Extérieure des Collectivités Territoriales (FACECO), afin de fédérer les initiatives de solidarité de ces dernières avec les populations victimes.

Le FACECO est un fonds de concours géré par le Centre De Crise et de Soutien permettant aux collectivités territoriales françaises qui le désirent d'apporter une aide d'urgence aux victimes de crises humanitaires à travers le monde.

Le FACECO assure aux collectivités territoriales françaises que les fonds engagés seront utilisés avec pertinence eu égard à la situation d'urgence concernée et au terrain, qu'ils seront gérés par des experts de l'aide humanitaire d'urgence et que leur utilisation sera scrupuleusement tracée. Il garantit également une visibilité de la contribution des collectivités territoriales françaises.

En conséquence, le Conseil municipal prend toute sa part à cet effort de solidarité nationale en abondant ce fonds à hauteur de 1 200.00 € pour apporter une aide d'urgence de 600.00 € en soutien aux populations victimes du séisme au Maroc, et une aide d'urgence de 600.00 € en soutien aux populations victimes des inondations en Libye.

Le Conseil Municipal,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L1115-1,

Ayant entendu l'exposé de Madame Sylvaine SANTO, le Maire,

Après en avoir délibéré,

Décide :

- le déploiement d'une aide exceptionnelle de 1 200.00 euros,
- de transférer cette aide via le Fonds d'action extérieure des collectivités territoriales (FACECO) géré par le Centre de crise et de soutien (CDCS) du Ministère de l'Europe et des Affaires Etrangères (MEAE), et
- d'habiliter Madame le Maire à signer tout acte permettant de mobiliser cette aide.

Le Conseil Municipal après avoir délibéré, vote de la façon suivante :

Pour : 15 Contre : 0 Abstention : 0

Rapport à la délibération n°2 - Gilbert DECOODT :

Demande de subvention - Département - Installation de systèmes d'éclairage performants dans les bâtiments publics

Considérant que dans le cadre de son programme d'investissement, la ville a décidé d'engager cette année l'installation d'un système d'éclairage performants (luminaires LED) dans les bâtiments publics afin de favoriser les économies d'énergies,

Considérant que les travaux de d'installation d'un système d'éclairage performants (luminaires LED) font partie du dispositif d'aide du Département ;

Considérant qu'en l'état actuel des connaissances en possession de la commune, le montant des travaux s'élève à un montant total estimé à 27 625.40 € HT.

Considérant le plan de financement prévisionnel ci-après :

POSTES DE RECETTES	SUBVENTIONS SOLLICITEES	%
DEPARTEMENT	13 812.70 €	50 %
TOTAL	13 812.70 €	50 %
Autofinancement communal	13 812.70 €	50 %

Compte tenu de ce qui précède, il est proposé au conseil municipal :

- D'émettre un avis favorable à ce projet,
- D'autoriser le maire à solliciter le Département, afin d'obtenir une subvention au taux le plus élevé possible.
- D'approuver le plan de financement prévisionnel du projet
- D'autoriser le maire à prendre toutes les dispositions nécessaires pour exécuter la présente délibération

Le Conseil Municipal après avoir délibéré, vote de la façon suivante :

Pour : 15 Contre : 0 Abstention : 0

Rapport à la délibération n°3 - Robert LAFITE :

Manifeste d'engagement dans la lutte contre les violences sexistes et sexuelles dans le sport - autorisation de signature

Robert LAFITE, adjoint au Maire expose à l'assemblée que le Comité Régional Olympique et Sportif a engagé une action de lutte contre les violences sexistes et sexuelles dans le sport en Normandie.

La commune de Roncherolles-sur-le-Vivier souhaite s'engager pour lutter contre les violences sexistes et sexuelles dans le sport au sein du territoire de la commune en signant le Manifeste d'engagement dans la lutte contre les violences sexistes et sexuelles dans le sport joint en annexe de la présente délibération.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide :

- D'accepter les termes du Manifeste d'engagement dans la lutte contre les violences sexistes et sexuelles dans le sport ;
- D'autoriser Madame le Maire à signer le Manifeste dans la lutte contre les violences sexistes et sexuelles dans le sport ;
- De désigner Madame Lucie BLANCHARD, conseillère municipale en charge de la vie associative et sportive, référente en charge de cette thématique ;
- D'autoriser Madame le Maire à signer toute pièce nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

Pour : 15 Contre : 0 Abstention : 0

Interventions des conseillers municipaux :

Monique PILLUT-BOISSIERE annonce que dans le contexte actuel, la Première ministre a décidé, à

compter du vendredi 13 octobre 2023, d'élever la posture VIGIPIRATE au niveau « Urgence attentat ».

A Roncherolles-sur-le-Vivier, les mesures appliquées sont les suivantes :

- Des barrières ont été installées à l'entrée de l'école maternelle,
- Le matin, une enseignante de l'école maternelle accueille les parents à la barrière et les autorise à amener leurs enfants dans la salle de motricité,
- Le midi et le soir, une enseignante ou une ASEM de l'école maternelle accueillent les parents à la barrière et les laissent aller récupérer les enfants dans leur classe,
- Un enseignant de l'école élémentaire accueille les enfants matin, midi et soir à la barrière,

Comme tout au long de l'année :

- Les barrières des écoles restent fermées à clé,
- L'accueil périscolaire est fermé à clé, les parents s'annoncent par une sonnette.

Stéphanie BRUN exprime ses remerciements au nom de tous les élus, aux agents du service technique pour la réalisation des travaux du logement communal rue des Emouquets.

Dates à retenir :

Mercredi 18 octobre : 13h30 en mairie, réunion du Conseil Municipal des Jeunes (CMJ)
14h30 à la bibliothèque l'Hirondelle, atelier création de décorations pour Halloween organisé par les bénévoles de la bibliothèque

Judi 19 octobre : 14h00 en visio, réunion avec les services de la Métropole sur le Plan inter Communal de Sauvegarde (PiCS)
14h00/18h00 à la salle La Pépinière, après-midi jeux organisé par le Comité des Fêtes et de l'Animation (CFA)

Vendredi 20 octobre : 16h30 en mairie, réunion du Comité de Pilotage « Végétalisation cour des écoles »
18h30 en mairie, réunion avec la Société Publique Locale ALTERN sur la faisabilité d'installation de panneaux photovoltaïques

Judi 2 novembre : 14h00/18h00 à la salle La Pépinière, après-midi jeux organisé par le CFA

Lundi 6 novembre : 9h00 en mairie, réunion Maire - Adjoints - Secrétaire Générale

Mercredi 8 novembre : 16h00 en visio, réunion sur les politiques d'équilibre de peuplement
18h30 en mairie, réunion de la Commission « friche Etanel »

Vendredi 10 novembre : 17h30 à l'école maternelle, Conseil d'école

Samedi 11 novembre : 11h00 en mairie puis au cimetière, commémoration de l'armistice 1918

Lundi 13 novembre : 17h00 puis 18h00 au H2o, Bureau puis Conseil de la Métropole Rouen Normandie

Mardi 14 novembre : 17h30 à l'école élémentaire, Conseil d'école

Mercredi 15 novembre : 10h00 au verger partagé, taille des arbres

Jeudi 16 novembre : 14h00/18h00 à la salle La Pépinière, après-midi jeux organisé par le CFA

Vendredi 17 novembre : 20h00 à la salle La Pépinière, repas partagé/concert organisé par le CFA

Samedi 18 novembre : 14h00 à la salle La Grange, animation « Les boîtes de Noël solidaires » organisée par le CMJ

15h00 en mairie, mariage

Lundi 20 novembre : 18h30 en mairie, réunion de la Commission du personnel

Jeudi 23 novembre : 9h30 en visio, réunion avec les services de la Métropole sur le PiCS
18h30 en mairie, réunion de la Commission Sociale et Solidaire

Mardi 28 novembre : 18h00 en visio, réunion avec les services de la Métropole sur le PiCS

Vendredi 1^{er} et samedi 2 décembre : Téléthon organisé par le CFA

Mardi 5 décembre : réunion avec la Métropole Rouen Normandie, le Syndicat des Bassins Versants Cailly-Aubette-Robec et la mairie pour un projet d'aménagement de la mare dans la parcelle agricole derrière le Bois Breton et l'installation de haies à but hydraulique et réservoir de biodiversité.

Mercredi 6 décembre : 13h30 en mairie, réunion du Conseil Municipal des Jeunes pour l'organisation de la remise des cadeaux suite à l'animation « Les boîtes de Noël solidaires » à la pouponnière de la clinique Belvédère.

Jeudi 7 décembre : 9h30 en visio, réunion avec les services de la Métropole sur le PiCS
Webinaire CEREMA : abords des écoles, leur sécurisation dans le cadre de l'EQ
Réunion commission mobilités de la MRN

Vendredi 8 décembre : 18h30 à la salle La Pépinière, réunion publique pour présenter le Plan Pluri annuel d'Investissements travaillé avec le Pôle de proximité de la Métropole Rouen Normandie et concernant la rue de Bimare, les allées des Pommiers, Bouton d'Or, Acacias et Aubépines

Samedi 9 décembre : 14h00/18h00 à la salle La Pépinière, spectacle-conte organisé par la bibliothèque municipale l'Hirondelle

Mardi 12 décembre : 19h00 en mairie, Conseil Municipal suivi d'un Bureau Municipal

Jeudi 14 décembre : 14h00/18h00 à la salle La Pépinière, après-midi jeux organisé par le CFA
18h00 en visio, réunion avec les services de la Métropole sur le PiCS

Samedi 16 décembre : 14h30/17h30 à la salle La Pépinière, après-midi jeux de société/goûter/remise du colis aux anciens organisée par la Commission Sociale et Solidaire

Lundi 18 décembre : Noël des écoles (repas, spectacle et remise des livres aux enfants)
17h00 puis 18h00 au H2o, Bureau puis Conseil de la Métropole Rouen Normandie

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h30.